

Selon Ptolémée, les Ségusiaves habitaient dans le voisinage des monts Cévennes, et touchaient aux Arvernes. Il faut comprendre, sous le nom d'Arvernes, les *Vellavi* et même les *Gabali*, que César regarde comme une sous-division d'un même peuple.

Les nations limitrophes des Ségusiaves étaient donc, au nord, les *Ædvi*; à l'ouest et au sud-ouest, les *Arverni* et les *Vellavi*; au sud, les *Helvii*; à l'est, les *Allobroges*; ces deux derniers peuples faisaient partie de la province romaine; au nord-est, les *Ambarri*, issus du même sang que les Eduens.

Ainsi, le département de la Loire, depuis Bourg-Argental et St-Bonnet-le-Château jusqu'à Charlieu, tout le département du Rhône, moins la partie du pays de Condrieu qui appartenait aux *Conderates* (1), peuples dépendants de la province romaine, et placés entre le Rhône et la frontière des Ségusiaves, la partie sud du département de l'Ain, telles sont les limites que, d'après les auteurs, je crois pouvoir assigner aux Ségusiaves.

Je n'admets donc pas les *Sebusiani* dont M. Bernard cherche à démontrer l'existence par l'inscription suivante (2):

SILVANO · INVICTO · SACRVM ·
 CTETIVS · VETVRIVS · MICIA ·
 NVS · PR · ALAE · SEBOSIA
 NAE · OB · APRVM · EXIMIAE
 FORMAE · CAPTVM · QVEM
 MVLTI · ANTECESSO
 RES · EIVS · PRAEDARI ·
 NON · POTVERVNT · V · S · L · M ·

(1) Walcknaër, *Geographie des Gaules*, vol. I, p. 273, 337.

(2) Orelli, 1603.